DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 19/11/2018 Reçu en préfecture le 19/11/2018 Affiché le

ID: 005-250500600-20181116-DM5ET6-BF

	Département des Hautes-Alpes
	Arrondissement de Briançon
	Parc naturel régional du Queyras
Comité s	yndical du 16 novembre 2018
Délibéra	tion n° : 2018_ 63
Date de	convocation : 9 novembre 2018

Objet: Décision modificative n°5

Par la suite d'une convocation en date du 9 novembre 2018, les membres composant le Comité syndical du Parc naturel du Queyras se sont assemblés au Milleclub à Eygliers, le 16 novembre 2018 à 10 heures sous la présidence de Monsieur Christian GROSSAN, Président du Parc naturel du Queyras, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Président: Christian GROSSAN

Secrétaire de séance : Danièle GUIGNARD

Région : Chantal EYMEOUD, Conseillère Régionale titulaire, présente (3 voix); Anne-Marie FORGEOUX, Conseillère régionale, titulaire, excusée

Département: Valérie GARCIN-EYMEOUD, Conseillère départementale, titulaire, présente (2 voix); Marcel CANNAT, Conseiller départemental titulaire, excusé

Communauté de communes Guillestrois-Queyras : Christian LAURENS, Conseiller communautaire, titulaire, présent (1 voix) ; François QUEREL, Conseiller communautaire, titulaire, excusé

Communes:

- Abriès Jacques BONNARDEL, Maire, présent (1 voix); Robert BOURCIER, Conseiller municipal, excusé, pouvoir à Jacques BONNARDEL (1 voix)
- **Aiguilles -** Serge LAURENS, Maire, présent (1 voix); Pascal GIRAUD, Conseiller municipal, présent (1 voix)
- Arvieux Philippe CHABRAND, Maire, présent (1 voix); Alain BLANC, délégué pour la commune, présent (1 voix)
- **Ceillac -** Christian GROSSAN, Maire, présent (1 voix) ; Jeanne FAVIER-CARGEMEL, Adjointe au Maire, excusée, pouvoir à Christian GROSSAN (1 voix)
- Château-Ville-Vieille Jean-Louis PONCET, Maire, excusé; Marylène DEBRUNE, déléguée pour la commune, excusée
- **Eygliers** Jacques GIRAUD, délégué pour la commune, présent (1 voix); Anne CHOUVET, Maire, suppléante, présente (0 voix)
- **Guillestre** Bernard LETERRIER, Maire, présent (1 voix)
- Molines-en-Queyras Francis MARTIN, Maire, excusé; Jean-Paul HOFFMAN, Adjoint au Maire, excusé
- **Ristolas -** Marie-José NOUHAUD, déléguée pour la commune, excusée ; Séverine BUES, déléguée pour la commune, excusée
- Saint-Véran Danièle GUIGNARD, Maire, présente (1 voix); Mathieu ANTOINE, Adjoint au Maire, présent (1 voix)

Vu:

- Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-39;
- Le décret n° 2010-587 du 2 juin 2010 portant renouvellement du classement du Parc naturel régional du Queyras ;
- Le décret n°2018_212 du 28 mars 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional du Queyras jusqu'au 18 avril 2024

DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 19/11/2018 Reçu en préfecture le 19/11/2018 Affiché le

ID: 005-250500600-20181116-DM5ET6-BF

Département des Hau	ıtes-Alpes
Arrondissement de	Briançon
Parc naturel régional d	du Queyras
Comité syndical du 16 novembre	e 2018
Délibération n° : 2018_ 63	
Date de convocation : 9 novemb	ore 2018

Objet: Décision modificative n°5

Considérant :

- La nécessité d'assurer le paiement de dépenses imprévues au moment du vote du budget prévisionnel

Le Comité syndical, réuni le 16 novembre 2018, après en avoir délibéré, et voté par :

Nombre de membres en exercice : 24 Nombre de suffrages exprimés : 18
Nombre de suffrages : 30 Votes Contre : 0 Pour : 18
Nombre de membres présents : 13 Abstentions : 0

Nombre de membres représentés : 2

Décide :

De procéder au vote du virement de crédits sur le budget de l'exercice 2018 :

	Crédit	Crédits nouveaux						Crédits annulés				
	chap.	op.	art.	ana.	montant	objet	chap.	op.	art.	ana.	montant	objet
Inv												
Total inv					- €						- €	
Fct	011		60636	Fct G	2 000,00 €	vêtements de travail logo	022		022	Fct G	100 000,00 € dá	penses imprévues
	011		615221	MaisonParc	3 000,00 €	peinture, entretien supplément.						
	011		61524	RNN	1 300,00 €	réparation écocompteur						
	011		6156	Fct G	8 000,00 €	logiciels compta, radios						
	011		61551	Véhicules	5 000,00 €	carrosserie + entretien mat. roulant						
	011		6228	Biodiv	15 000,00 €	carnet interprétation						
	011		6228	Fct G	54 400,00 €	diverses prestations						
	011		6241	RNN	1 000,00 €	héliportage pastoral et refuge						
	011		6257	Fct G	5 000,00 €	réceptions et accueils divers						
	011		62878	SIT	2 500,00 €	conventions Interparc						
	011		62878	Urba	1 500,00 €	atelier montagne						
	011		62878	Marque	1 300,00 €	atelier montagne						
Total fct					100 000,00 €						100 000,00 €	
Total DM	[Titre]				100 000,00€						100 000,00 €	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		100 000,00
	Réductions		100 000,00
Equilibre :	Ouv Red.		

DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 19/11/2018 Reçu en préfecture le 19/11/2018 Affiché le

ID: 005-250500600-20181116-DM5ET6-BF

Département des Hautes-Alpes	
Arrondissement de Briançon	
Parc naturel régional du Queyras	
Comité syndical du 16 novembre 2018	
Délibération n° : 2018_ 63	
Date de convocation : 9 novembre 2018	

Objet: Décision modificative n°5

EQUILIBRE

Solde Ouvertures	100 000,00
Solde Réductions	100 000,00
Ouv Réd	

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme.

> <u>Le Président</u> <u>Christian GROSSAN</u>